



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 4 avril 2022

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Délibération 2 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Notre solidarité avec le peuple ukrainien est plus qu'un devoir moral. La guerre impérialiste menée par la Russie est une attaque à la souveraineté de ce territoire, aux frontières de l'Europe. Aujourd'hui c'est déjà plus de 10 millions de déplacés qui ont dû fuir la guerre. Plus de 4 millions d'entre eux se sont réfugiés dans les pays voisins. La situation est dramatique et les besoins sont colossaux.

Nous voterons donc bien évidemment en faveur de cette aide aux victimes du conflit. Nous souhaitons toutefois interpeller la majorité municipale sur 2 points.

- Tout d'abord, sur notre territoire, à Saint-Herblain, quelle aide sera apportée à ces migrants (ou "réfugiés" puisque la sémantique évolue selon qu'ils viennent du nord ou du sud...) ? Quel est l'accueil prévu pour ces familles ?
- Enfin, quelle solidarité politique et économique de notre Ville ? Nous avons déjà questionné votre majorité en octobre dernier lors du vote sur la commande de gaz. Que faisons-nous pour diminuer la dépendance de la Ville aux énergies fossiles, en particulier en provenance de pays tiers aux pratiques peu éthiques comme la Russie ?

Au-delà de l'aide financière, notre commune doit faire sa part dans la solidarité.

Je vous remercie.

